

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 05357

Société :

RAM 14-078

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FILALI RAFIK Radid

Date de naissance :

28/12/58

Adresse : Rue 23 N° 22 Famille Françoise
CASABLANCA

Tél. :

0666733278 Total des frais engagés : 917,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Agrégé Cardiologue

5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél: 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. FILALI RAFIK Radid Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

H - FA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



16 OCT. 2020

Le : 05/10/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/10/2016	3	300	5, Rue Aggégé Cardiologie Tél: 0502229811 55/59, 0522	MAKHLOUF Ali Méd. Abdouh - Cas

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE WATOU 153 Rue Habacha Bd Day Ould Sidi Baba 2erh Ghellaf - Casablanca Tél: 0522 25 16 07</p>	<p>6 10 2020</p>	<p>617,40</p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5 rue Mohamed Abdou
CASABLANCA
Tél. : 05 22 29 81 55/59 ou 05 22 47 26 89
Fax : 05 22 22 62 97
Dom : 05 22 79 85 32

06/10/2020

NOTE D'HONORAIRE

Mr Rachid FILALI RAFIK .

Consultation + ECG.....: 300,00 DHS.

La présente facture est arrêtée à la somme de 300,00 DHS

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé de Cardiologie
5 Rue Med Aoudouh - Casablanca
Tél: 05 22 29 81 55 - 05 22 47 26 89

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

*5, rue Mohamed Abdou
CASABLANCA*

Tél. : 0522.29.81.55 / 59 ou 0522.47.26.89
Fax : 0522.22.62.97
Dom : 0522.79.85.32
GSM cabinet : 06 78 18 18 16

GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, Le 06/10/2020

Mr FILALI RAFIK Rachid

PHARMACIE WATC
153, Rue Habacha
(Bd Day Ould Sidi Baba)
Tél : 555-00-10-07

1 - KARDEGIC 160 mg: 1 SACHET A MIDI sans arrêt

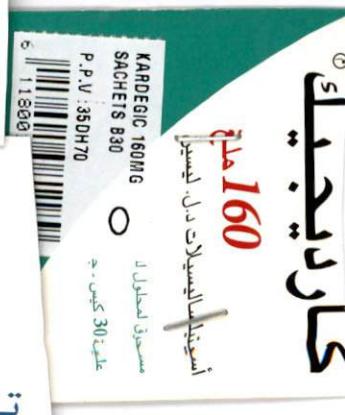
7x83,10

2 -- TENORMIINE : 1/2 CP PAR JOUR
Traitement a ne pas arret LE MATIN

15

~~617,40~~

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Afifi Cardiologue
5, Rue M. A. Aoufous - Casablanca
Tél. 052 22 12 00 23
B. A.



Nom: FILALI RAFIK RACHID
Numéro: FILALI RAFIK RACHID
M ou Mme: Masculin
né le: Age: (-)

Enregistré:
Enregistré par
Médecin de référence
Endroit:
Commentaire:

06/10/2020 13:34:19

TA = 106 / 69

P / PQ: 115 ms / 152 ms
QRS dur: 85 ms
QT / QTc / QTd: 386 m / 395 m / -
P/QRS/T axis: 53° / 51° / 48°
Rythme cardiaque: 65 bpm

